

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	29 (1884)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les cours de régiments de la 1re division en 1883 [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-336400">https://doi.org/10.5169/seals-336400</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

5 <sup>e</sup> coup	V <sub>25</sub>	...	...	...	...	=	340,5	m.
6 <sup>e</sup>	»	»	au dessous de	...	...	=	300	m.
7 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	384,5	m.
8 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	349	m.
9 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	332,5	m.
10 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	337,5	m.
							Moyenne	346 m.
								Déférence
maxima 74,5 m.								
Une seconde série de cartouches contenant 1,75 gr. de coton-poudre donna :								
1 <sup>er</sup> coup	V <sub>25</sub>	...	...	...	...	=	356	m.
2 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	383,5	m.
3 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	430,5	m.
4 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	411	m.
5 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	412	m.
6 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	399	m.
7 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	405,5	m.
8 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	379	m.
9 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	386	m.
10 <sup>e</sup>	»	»	...	...	...	=	378,5	m.
							Moyenne	395,4 m.
								Déférence
maxima 55 m.								

A ces énormes variations de vitesse correspondaient naturellement des écarts considérables entre les points d'impact.

Le coton-poudre anglais donnait donc non-seulement des résultats extrêmement mauvais au point de vue de la précision, mais encore, à volume égal, il ne produisait pas une vitesse aussi grande que la poudre ordinaire.

On renonça donc définitivement à poursuivre ces essais et l'on revint à la poudre, en la comprimant.

(*A suivre.*)

### Les cours de régiments de la 1<sup>re</sup> division en 1883.

(*Suite et fin.*)<sup>1</sup>

Nous avons dit soit d'une manière générale, soit à l'occasion du régiment d'infanterie n° 4, ce qui avait trait à la partie préparatoire et réglementaire de ces services, et nous avons ajouté un résumé des manœuvres de campagne à double action des régiments n° 4 et

<sup>1</sup> Voir nos numéros de novembre et décembre 1883.

4 qui constituaient, avec l'appoint d'armes spéciales, le cours n° 1.

Pour compléter ces indications il nous reste à parler des manœuvres de campagne et à double action des régiments d'infanterie n° 2 et 3 qui, avec l'adjonction de quelques armes spéciales, constituaient le cours n° 2.

On se rappelle que ce cours commença le 21 septembre pour se terminer le 8 octobre.

Le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, lieutenant-colonel David, était cantonné à Yverdon et environs, le 3<sup>e</sup> régiment, lieutenant-colonel Muret, à Lausanne et environs.

Pendant leurs exercices de bataillon et de régiment, soit jusqu'au 2 et 3 octobre inclusivement, les armes spéciales se trouvaient : la cavalerie, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> escadrons du 1<sup>er</sup> régiment de dragons, major Testuz, à Moudon ; l'artillerie, régiments 2 et 3, major Montandon et lieutenant-colonel de Meuron, à Bière. Enfin le bataillon de carabiniers n° 1, major Thélin, qui devait manœuvrer avec le régiment David, était à Yverdon.

Le jeudi 4 octobre commencèrent les manœuvres de campagne, et pour cela toutes ces troupes furent divisées en un corps du nord, lieutenant-colonel David, et un corps du sud, lieutenant-colonel Muret, celui-ci étant distingué par un ruban blanc à la coiffure.

Au corps du nord furent attachés, outre le bataillon de carabiniers, l'escadron de dragons n° 2, capitaine Vuichoud, et le régiment d'artillerie n° 2, major Montandon, batteries n° 3, capitaine de Cérenville, et 4, capitaine Ponnaz.

Au corps du sud, furent attachés l'escadron n° 3, capitaine de Mestral, et le régiment d'artillerie n° 3, lieutenant-colonel de Meuron, batteries n° 5, capitaine Melley, et 6, capitaine de Charrière.

Le tout était aux ordres de M. le colonel-brigadier de Guimps, comme directeur des manœuvres et juge de camp, assisté de MM. les colonels de Loës et Coutau et de M. le lieutenant-colonel de Reding, fonctionnant comme juges de camp.

Les manœuvres devaient se baser sur la supposition générale ci-après :

« Un corps d'armée occupe Lausanne, ayant pour objectif Yverdon ; » il assure son flanc droit par un détachement dit *corps du sud*. Un autre corps, cantonné à Yverdon, assure de même son flanc gauche par un détachement dit *corps du nord*. »

A cet effet, le jeudi 4, à midi, le corps du nord doit se concentrer à Thierrens, et celui du sud à Sottens.

Suivons d'abord la concentration du corps du nord.

L'artillerie, après avoir été inspectée le 2 octobre à Bière par M. le colonel de Vallière, remplaçant M. le général Herzog, empêché, s'était mise en route le 3 octobre sous les ordres de M. le colonel de

Loës pour coucher ce soir là, le 2<sup>e</sup> régiment à Cossonay, le 3<sup>e</sup> à Vufflens-la-Ville et Aclens.

De Cossonay, le 4 octobre, le 2<sup>e</sup> régiment se porte sur Thierrens où il arriva entre 11 heures et midi.

Un peu avant ce moment y arrivaient, de Moudon, l'escadron de dragons n° 2 ; d'Yverdon, de Pomy et de Cronay les trois bataillons 4 5 et 6 du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, précédés du 1<sup>er</sup> bataillon de carabiniers.

Avant midi la concentration du corps du nord à Thierrens était parfaitement opérée, malgré une pluie diluvienne et très froide. Après une distribution exceptionnelle de vin et de fromage, qui remit bientôt tout le monde de bonne humeur, le corps fut rassemblé sur le plateau de Marponcet. Il y manquait toutefois le bataillon de carabiniers qui, chargé d'une importante et mystérieuse mission stratégique pour les jours suivants, s'en alla cantonner à Moudon. Disons tout de suite qu'il y arriva sous des ondées qui changeaient en fontaine ruisselante chaque pan de capote. Mais la patriotique population moudonnoise eut bientôt mis ordre à ce contre-temps. Tous les fours de boulangerie, tous les fourneaux, toutes les grandes cheminées se transformèrent subitement en séchoirs, si bien que dans la soirée déjà nos carabiniers, choyés et dorlotés à qui mieux mieux, bravaient superbement tous les assauts de l'humidité..., de celle de la pluie, bien entendu.

A Moudon arrivaient aussi cette après-midi M. le conseiller fédéral Hertenstein, accompagné de M. le colonel Rudolf, instructeur-chef d'infanterie et de M. le lieutenant-colonel Pfyffer comme adjudant. M. le colonel-divisionnaire Ceresole se rencontra également à Moudon ainsi que M. le commandant Seever, attaché militaire à l'ambassade française à Berne, accompagné de M. lieutenant du génie français Ziegler comme officier d'ordonnance.

Pendant ce temps, le gros du corps du nord s'avancait prudemment du plateau de Marponcet dans la direction de Chapelle et de Peney, pour tâcher de découvrir si l'ennemi, qui devait arriver dans ces parages à ce moment-là, avait réussi à passer aussi entre les gouttes.

Le 2<sup>e</sup> escadron de dragons se porte en trois reconnaissances d'avant-garde : à droite sur Peyres-Possens, par St-Cierges ; au centre sur Chapelle et Villars-Mendraz par le bois Savary ; à gauche sur Allierens, Martherenges et Sottens, par St-Cierges et Corrançon.

Derrière les dragons marche le 5<sup>e</sup> bataillon sur la route de St-Cierges à Chapelle. Il est suivi du 4<sup>e</sup> bataillon, puis de l'artillerie, puis du 6<sup>e</sup> bataillon, qui forme la réserve et l'arrière-garde.

Vers 12 3/4 heures la cavalerie signale des dragons ennemis aux

environs de Sottens. Quelques coups de mousqueton sont tirés. L'action va s'ouvrir.

Le corps du sud, en exécution des ordres supérieurs, s'est en effet trouvé au point voulu, malgré d'affreux chemins détrempés par les pluies.

Le 3 octobre, en rentrant d'une laborieuse et fort intéressante manœuvre régimentaire de la Pontaise à Cheseaux, le 3<sup>e</sup> régiment avait reçu, pour la journée du lendemain, l'ordre ci-après de M. le lieutenant-colonel Muret :

« Réunion du régiment à 8 1/2 h. du matin au Chalet-à-Gobet, en formation de rendez-vous de marche et sur l'emplacement fixé par M. l'adjudant.

Les bataillons auront pris la soupe et conservé la ration de viande dans la gamelle pour être consommée vers midi pendant la grande halte. On aura préparé du café la veille, dont les gourdes auront été remplies.

Chaque bataillon est autorisé à se faire suivre de son cantinier et de deux chars pour le transport des couvertures, de la réserve des cartouches et des bagages. Ces chars porteront les numéros du bataillon et des compagnies auxquels ils sont attachés.

Le matériel de cuisine sera acheminé par les soins des quartier-maîtres dans les cantonnements prévus pour le soir et par la route de Cugy.

La troupe sera en capote, MM. les officiers en vareuse avec le sac.

Les bataillons arriveront au Chalet-à-Gobet sans service de sûreté et avec leur seule garde de colonne.

Après un repos de 1/2 heure, le régiment se met en marche pour Peney, dans l'ordre suivant : le bataillon n° 7 fournissant la garde de colonne d'avant ; le bataillon n° 8 ; le bataillon n° 9 ; les voitures et la garde de colonne d'arrière, détachée du bataillon n° 9.

Les médecins viendront derrière leur unité.

Chaque bataillon fournira à la garde des voitures, 1 sous-officier plus un soldat par voiture.

Les bataillons garderont entr'eux une distance de 40 mètres et les compagnies entr'elles de 10 mètres.

MM. les officiers veilleront à une discipline correcte de la marche ; les capitaines se tiendront à la tête de leur compagnie ; les autres officiers avec leur subdivision. On laissera libre le côté gauche de la route.

Le commandant du régiment se trouvera à la tête de la colonne.

Il sera délivré à chaque homme portant fusil et pour la manœuvre du jour : aux bataillons n° 7 et 8, huit cartouches par homme, et au bataillon n° 9 un paquet par file qui ne sera ouvert que sur ordre spécial.

A 11 1/2 h., arrivée aux environs de Peney ; grande halte, distribution de demi-litre de vin et d'une ration de fromage par homme. Cette distribution a été ordonnée par le Département militaire fédéral en considération de la marche exceptionnelle fournie dans la journée par le régiment.

Les voitures seront dirigées depuis là sur les cantonnements, accompagnées des fourriers et des hommes de garde ainsi que du sous-officier d'armement.

A partir de Peney, le 3<sup>me</sup> régiment d'infanterie prend place dans le corps du sud pour les manœuvres combinées des 4, 5 et 6 octobre.

Officiers, sous-officiers et soldats,

Nous avons terminé nos cours préparatoires. Les diverses formations que nous avons apprises et repassées dans nos exercices, seront mises en pratique dans les manœuvres de campagne qui commenceront demain.

Je vous renouvelle mes recommandations au sujet des égards que vous devez aux populations qui vous recevront.

Vous rendrez strictement les honneurs prescrits à tous les officiers, à ceux même qui n'appartiennent pas à votre arme.

Vous observerez enfin, dans tous les détails du service, à la manœuvre comme aux cantonnements, la discipline qui a régné jusqu'à ce jour dans le régiment.

Des fatigues vous attendent bien certainement, malgré tous les soins que prendront vos chefs pour vous les rendre moins pénibles. Vous saurez les surmonter par votre bon esprit militaire et par votre amour du devoir.»

Conformément à cet ordre le 3<sup>e</sup> régiment était à Peney avant 11 h. du matin ; il ne tardait pas à être rejoint en avant de ce village, à droite par le 3<sup>e</sup> escadron de dragons venant de Moudon par Hermenches, à gauche par le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie qui avait cantonné la veille à Vufflens-la-Ville et environs.

Un peu après midi tout le corps du sud se trouvait ainsi réuni entre Villars-Mendraz et Sottens ; vers une heure le feu s'ouvre d'abord par les dragons, puis par les bataillons d'avant-garde, enfin par l'artillerie qui est malheureusement obligée de rester sur les routes.

Malgré cela une action intéressante s'engage et se soutient pendant plus d'une heure sur les hauteurs des environs de Sottens et entre Sottens et St-Cierges. Le corps du sud se déploie contre Chapelle à gauche de son bataillon n<sup>o</sup> 8, major Bourgeois, qui a ouvert le feu le premier, étant d'avant-garde ; le lieutenant-colonel Muret, qui s'est établi sur le mamelon de la cote 777, stimule l'attaque, et le corps du sud finit par gagner du terrain ; ainsi le veut son programme, qui s'exécute fort bien d'ailleurs, quoique un peu plus lentement que si la troupe avait pu cheminer sur des terrains secs et à travers champs.

Le corps du Nord, qui n'est que la gauche d'une armée obligée de se replier, doit abandonner, par nécessité supérieure, des positions très fortes par elles-mêmes. Il se retire sur St-Cierges, après avoir fait occuper, par le 6<sup>e</sup> bataillon et la 3<sup>e</sup> batterie, une solide position de repli, au mamelon dit « le Montar », à la lisière septentrionale du village de Chapelle.

A 3 heures, M. le colonel-brigadier de Guimps, qui fonctionnait comme directeur des manœuvres, fit cesser le feu. Les troupes du corps du Nord allèrent cantonner : l'état-major, les dragons et le bataillon n° 4, à St-Cierges, le 5<sup>e</sup> bataillon à Boulens, le 6<sup>e</sup> à Thierrens et Correvon ; l'artillerie à Thierrens.

Le corps du Sud fut cantonné : l'état-major à Chapelle, le 7<sup>e</sup> bataillon à Chapelle et Martherenges, le 8<sup>e</sup> à Sottens, le 9<sup>e</sup> à Peyres-et-Possens, Montaubion, Chardonnay ; le 3<sup>e</sup> escadron de dragons à Villars-Mendraz ; l'artillerie, état-major et 5<sup>e</sup> batterie à Chapelle, 6<sup>e</sup> batterie à Peney.

Vu le mauvais temps les avant-postes de nuit furent supprimés. Les corps d'avant-postes ne prendraient le service qu'à 7 heures du matin.

Le *vendredi 5 octobre*, entre 7 et 8 heures du matin, le combat recommença par des incidents d'avant-postes, car il ne devait s'ouvrir réellement qu'à 9 heures.

Le corps du Nord s'était réuni à 7 1/2 heures, sur le plateau au nord du bois Savary. Il était couvert par le 4<sup>e</sup> bataillon, en avant-postes entre le mamelon du Moulin de l'Augine et le cimetière de Chapelle, au nord du village ; il devait recevoir une nouvelle attaque du corps du Sud, en se maintenant d'abord dans ses positions, puis il finirait par prendre l'offensive pour rejeter le corps du Sud au-delà de la Menthue.

Le 2<sup>e</sup> escadron de dragons fait les mêmes reconnaissances que la veille, sans être obligé d'aller aussi loin, car il rencontre bientôt la troupe d'avant-postes du corps du sud, bataillon n° 7, major Pingoud, allant prendre son terrain devant Chapelle. Une fusillade s'engage à cette occasion.

Le 4<sup>e</sup> bataillon, ainsi attaqué vers 8 heures, se replie, en ripostant, sur la partie occidentale du bois Savary, sa droite appuyée à la route de St-Cierges à Chapelle. Le 6<sup>e</sup> bataillon se place à la gauche du 4<sup>e</sup> et tient la portion orientale du même bois ; il détache en outre une compagnie à l'artillerie, qui prend position « aux Troncs ».

Le 5<sup>e</sup> bataillon restera en réserve à la cote 798, près de l'ancien chemin de St-Cierges à Chapelle.

Ce front d'environ un kilomètre forme une forte position, où le corps du Nord fournira une résistance facile à prolonger. Pendant ce temps, le bataillon de carabiniers fera des siennes. Il donnera le coup d'assommoir. Ces braves gens du corps du Sud, le sachant venir

d'Yverdon, l'attendront sans doute sur leur gauche, par la Menthue et Boulens. Pas si gracieux que ça ! C'est sur leur droite, peut-être même sur leurs revers de droite, qu'il tombera à l'improviste. Ce n'est pas pour rien qu'il a été coucher à Moudon. Il partira de cette bonne ville le 5 octobre au matin, de manière à déboucher à 9 heures sur le moulin de Peney, puis de là sur Villars-Mendraz, sur Montaubion et environs, pour dominer les hauteurs du passage de la Menthue sur Dommartin et ce village même, dont il prendrait enfin possession.

A 8 1/2 heures, l'artillerie tire son premier coup. C'est plutôt un signal ou un essai de déchirer le brouillard qui, mêlé de pluie et de neige, recouvre d'un voile épais tous les combattants. Mais on sait ceux-ci à leurs postes. La 1<sup>re</sup> ligne de l'infanterie du corps du Sud est massée en partie à l'est du village de Chapelle ; son artillerie l'appuie en se plaçant à la croisée des routes de St-Cierges à Chapelle et de Chapelle à Martherenges. On se canonne gentiment.

Le feu s'anime peu à peu, sans autre incident qu'un accroissement correspondant des froides averses qui transpercent hommes, chevaux et terrain.

M. le conseiller fédéral Hertenstein, chef du Département militaire suisse, qui assiste vaillamment à ce déluge, prend un peu pitié de ses victimes, et par son ordre le combat est suspendu à 9 1/2 heures. On le reprendra en se bornant à la défense et à l'attaque du passage de la Menthue, essentiellement par les grandes routes de Naz et de Dommartin.

Le corps du Sud, qui était déjà très menacé à droite et à revers par les carabiniers, va occuper les hauteurs de Naz, nouvelle et ancienne route ; celles de Dommartin sur la droite restent tenues par un peloton de dragons et le 8<sup>e</sup> bataillon.

Pour attaquer ces positions qui sont naturellement très fortes, le corps du Nord se répartit en trois subdivisions :

A gauche les carabiniers, qui n'ont qu'à suivre, avec quelques légères modifications, leur premier programme, se portent sur Montaubion et Dommartin.

Au centre, le lieutenant-colonel David, avec deux pelotons de dragons, les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons, et la batterie n° 3, se relie aux carabiniers pour marcher aussi sur Montaubion et Dommartin.

A droite, le major L. Favre, avec son 5<sup>e</sup> bataillon, un peloton de dragons et la batterie n° 4, marche sur Naz par Peyres-Possens et la grande route d'Echallens.

Bien que fort gênée par la pluie et par l'état des terres, cette manœuvre s'exécute convenablement. Une canonnade nourrie s'échange entre les deux berges de la Menthue. Une partie du corps du Sud, serrée de près aux environs de Chardonnay et de Montaubion, se replie successivement avec ordre et méthode, un peu plus

exposée aux feux que si elle avait pu se défiler sur des terrains à choix à travers bois et champs. Le gros du corps du Nord, précédé du bataillon Thélin, arrive en bon ordre devant Dommartin. Les carabiniers ont déjà enlevé lestement et méthodiquement le pont ; la 3<sup>e</sup> compagnie, capitaine Vernet, a passé la première, soutenue à droite par la 2<sup>e</sup>, capitaine Boven ; les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies, sous le capitaine Séchaud, ont suivi de près, et le chemin est ainsi frayé à la forte colonne du lieutenant-colonel David. Le 8<sup>e</sup> bataillon, qui avait défendu la position avec beaucoup d'entrain et de ressources, est obligé de se replier sur Bottens.

Vers midi, le village de Dommartin est occupé par la masse du corps du Nord. A ce moment aussi retentit le signal de « *cessez le feu* » ordonné par M. le colonel de Guimps, car de son côté le major Louis Favre a pu franchir la Menthue à droite et à gauche du pont de la grande route, puis occuper le pont lui-même et enfin les abords du village de Naz, ce qui couronnait l'œuvre de la journée.

Sans désemparer, MM. les officiers supérieurs et chefs d'unité tactique sont aussitôt réunis près de Naz pour la critique des opérations. Pendant ce temps, les troupes partaient pour leurs cantonnements, à savoir :

*Corps du Nord.* Etat-major, carabiniers et dragons, à Poliez-le-Grand.

Bataillon n<sup>o</sup> 4, à Poliez-Pittet,  
 » 5, à Dommartin et Naz,  
 » 6, à Villars-Tiercelin,

Etat-major d'artillerie et batterie n<sup>o</sup> 4, à Sughens,

Batterie n<sup>o</sup> 3, à Dommartin.

*Corps du Sud.* Etat-major à Assens.

Bataillon n<sup>o</sup> 7, à Bretigny s. Morrens,  
 » 8, à Assens,  
 » 9, à Froideville.

3<sup>e</sup> escadron de dragons à Assens,

Artillerie, état-major et 6<sup>e</sup> batterie à Morrens, 5<sup>e</sup> batterie à Froideville.

*Le samedi 6 octobre*, le corps du Sud devait continuer sa retraite sur Lausanne par Cugy et le Mont, et le corps du Nord continuer sa poursuite.

Le 2<sup>e</sup> escadron, corps du Nord, avait été chargé de reconnaître l'ennemi dès le bon matin ; vers 8 heures il faisait savoir que celui-ci occupait fortement Bottens. Du reste, on pouvait s'en assurer depuis les hauteurs de Poliez-Pittet.

En conséquence, les troupes du corps du Nord reçurent l'ordre de se réunir à la cote 769 au nord-est de Poliez-Pittet pour commencer les opérations à 9 heures du matin, et là les dispositions ci-après furent ordonnées par le lieut.-col. David :

L'ennemi occupant Bottens en forces, le corps du Nord l'attaquera en deux détachements : un détachement de droite, composé comme la veille, et toujours commandé par M. le major Louis Favre, du 5<sup>e</sup> bataillon, et un de gauche, comprenant le reste du corps du Nord, aux ordres directs de son chef.

Le détachement de *droite* doit faire une démonstration sur Bottens par Poliez-Pittet, Mandoux, les Planches, et poursuivre l'ennemi en menaçant toujours son aile droite par la Rusteriaz, la cote 755 et le chemin du bois du Chalet à Marin contre Bretigny-sur-Morens.

Il s'avancera avec mesure, en laissant le temps au *détachement de gauche* d'opérer un mouvement tournant par Meregniax, la Carnacière, Froideville, sur la Râpe, Grange-Neuve, la Bérollaz, également contre Bretigny et le passage du Talent.

Les deux détachements se réuniront autour de Bretigny pour une action décisive contre la droite du corps du Sud.

A 9 heures, les deux colonnes se mettaient en marche séparément, celle de droite ayant en tête un peloton de dragons et une compagnie du 5<sup>e</sup> bataillon, celle de gauche marchant derrière le bataillon de carabiniers, précédé aussi d'un peloton de dragons.

A 10 1/4 h., le major L. Favre, après avoir fait canonner la position de Bottens par la batterie n<sup>o</sup> 4 installée aux Troncs, s'empare du village, puis du hameau des Planches, qui venaient d'être évacués. Ensuite il continue son mouvement sur Bretigny-Pension, où le corps du Sud paraît vouloir se maintenir. La batterie n<sup>o</sup> 4 se porte, par ordre du lieut.-colonel David, sur Chalet à Marin, d'où elle pourra battre les hauteurs du Talent et préparer l'attaque finale entre onze heures et midi.

Le détachement de gauche, empêché par l'état fangeux du sol de se défiler convenablement, dut débuter par une marche de flanc à découvert qui lui eût été fatale en temps de guerre ; de même la batterie n<sup>o</sup> 3 ne put que difficilement aborder sa position au sud de Meregniax.

Arrivé à Froideville, le détachement de gauche se divisa en deux colonnes.

Les carabiniers du major Thélin se dirigèrent à gauche sur Montherond pour s'assurer le passage du Talent en cet endroit, et aller prendre position à la Bérollaz par les hauteurs de Grange-Neuve.

Le reste du détachement du lieut.-colonel David suivit de Froideville la route sur la Râpe par le bois du Chalet à Marin. Le 4<sup>e</sup> bataillon, avancé vivement sur le plateau de Chalet à Marin, s'y trouve avec la batterie n<sup>o</sup> 4 qui venait de s'y porter du détachement Favre sur l'ordre du lieut.-col. David.

Le major Jordan, qui commande le 4<sup>e</sup> bataillon et toute la posi-

tion, fait ouvrir un feu vigoureux sur les colonnes du corps du Sud se repliant autour de Bretigny. A 10 heures 3/4 le feu était très vif sur ce point et bien justifié.

Pendant ce temps le bataillon de carabiniers s'était avancé rapidement par Montherond et Grange-Neuve et arrivait déployé en bon ordre sur la Bérollaz. Il lui est prescrit de se porter au pas gymnastique à la lisière du bois, et de donner des feux de salves et de vitesse sur les colonnes du corps du Sud qui se retirent par le pont du Talent sous Bretigny.

Cet ordre, parfaitement exécuté, aurait été d'un effet irrésistible. Il est encore renforcé par l'action de la batterie n° 3 qui, rejoignant la colonne, prend position avec les carabiniers à la Bérollaz. En même temps la batterie n° 4 au Chalet à Marin continuait son tir, de sorte que les positions du corps du Sud étaient battues par une convergence de feux très efficace.

Le corps du Sud, de son côté, fournissait une bonne défense, et plusieurs de ses salves, fort bien réglées, n'auraient pas été sans résultats meurtriers.

A ce moment, 11 heures 1/4, le détachement Favre, engagé vivement contre le 7<sup>e</sup> bataillon, s'emparait des hauteurs au nord du Talent près du pont, et refoulait ses adversaires dans la direction de Cugy.

De leur côté les carabiniers, après avoir cédé une partie de leur front de droite à l'artillerie, s'étaient portés de nouveau en avant sur Cugy, soutenus par la cavalerie rassemblée en partie vers la Râpe et en partie à l'abri du bois de Cugy.

Le bataillon n° 6, qui était en réserve à l'est du bois de la Bérolaz, alla prolonger la gauche de la ligne des carabiniers par le bois de Cugy et le pont de Glatigny ; il devait être remplacé en réserve par le 4<sup>e</sup> bataillon avancé de Chalet à Marin.

L'artillerie soutiendrait la nouvelle ligne en se mettant en batterie à la lisière du bois de la Tagnetaz, vers la Combaz, à l'est du village de Cugy. Déjà une pièce, attelée de 8 chevaux, avait été péniblement hissée sur le mamelon, et allait inaugurer une nouvelle action, qui aurait fort bien pu s'appeler la « bataille de Cugy, » lorsque le signal de « cessez le feu, » répété par toutes les fanfares, annonça la fin des manœuvres de la journée et du cours n° 2. Il était près d'une heure quand les diverses unités se rassemblèrent pour gagner leurs cantonnements, comme suit :

*Corps du Nord.* Etat-major à Cheseaux.

Bataillon n° 4, à Cheseaux et Etagnières,

» 5, à Morrens,

» 6, à Bretigny s. Morrens,

Bataillon de carabiniers, à Cugy,

Cavalerie, à Sullens et Boussens,

Artillerie ; état-major et batterie n° 3, à Assens,  
 » 4, à Bottens.

*Corps du Sud.* Etat-major et bataillon n° 7, à la caserne de Lausanne, bataillon n° 8, au Mont, bataillon n° 9, à Romanel et Crissier ; dragons à Jouxtens-Mézery ; artillerie, état-major et batterie n° 5 à Prilly, batterie n° 6 à Renens.

*Le dimanche 7 octobre* était réservé pour l'inspection par M. le colonel-divisionnaire Ceresole, commandant de la 1<sup>re</sup> Division. Dans l'origine il avait été projeté de réunir, à cet effet, toutes les troupes sur les belles plaines du Loup. Là elles auraient été toutes à proximité de leurs cantonnements, et l'espace, largement disponible, aurait permis de joindre à l'inspection quelques manœuvres réglementaires et, en tout cas, de déployer à plaisir les corps de toutes armes.

Mais la pluie diluvienne des trois jours de manœuvres avait trop détrempé les terrains du Loup pour maintenir ce programme sans de graves inconvénients. Un autre emplacement fut choisi sur la place de Beaulieu, dont la pente douce a l'avantage d'offrir un sol plus facilement séchable et plus ferme.

Mais ici se présentait une réelle difficulté : Par suite de l'étroitesse relative de la place, il fallait y masser le plus possible les troupes et régler minutieusement toutes les mesures d'arrivée, d'installation et de départ. Tout cela, bien qu'improvisé à la dernière heure, fut parfaitement ordonné et s'exécuta de même. Le soleil ayant daigné reparaître, accompagné, il est vrai, d'une bise rappelant le mistral de la Provence, ainsi que son ciel d'azur, la population lausannoise put jouir d'un charmant spectacle militaire. Nous n'en saurions mieux rendre compte qu'en empruntant à la *Gazette de Lausanne* du 8 octobre le récit détaillé qu'elle en a fait :

« L'inspection annoncée par les journaux de samedi avait attiré hier à Lausanne une grande affluence de curieux, venus de toutes les parties du canton.

» Dès midi et demie, les troupes, arrivant de leurs cantonnements, se massaient sur la place d'armes de Beaulieu ; elles faisaient front contre le bois, dont la lisière était occupée par le public, ainsi que le penchant de la colline, pour autant du moins que le permettait la police de la place, faite par un piquet de cavalerie.

» A l'aile droite de la première ligne, les trois bataillons du régiment n° 2, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel David ; à l'aile gauche, les trois bataillons du régiment n° 3, commandé par M. le lieutenant-colonel Muret. Les bataillons sont formés en colonne double.

» En seconde ligne, à l'aile droite, le bataillon de carabiniers, en colonne double également, sous les ordres de M. le major Thélin.

Puis, en marchant vers l'aile gauche, les deux escadrons de cavalerie devant lesquels se tient M. le major Testuz, montant un superbe alezan ; et les quatre batteries d'artillerie des régiments Montandon et de Meuron, sous les ordres de M. le colonel brigadier de Loës.

» Toutes les troupes sont sous le commandement de M. le colonel brigadier de Guimps.

» A une heure précise, suivant les ordres, tout le monde est à son poste et l'inspecteur, M. le colonel divisionnaire Ceresole, débouche à l'aile droite de la première ligne, par l'avenue Davel. Dans son état-major nous remarquons M. le colonel Coutau, M. le lieutenant-colonel d'état-major de la Rive, chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> division, MM. les lieutenants-colonels d'infanterie Bourgoz, Ch. Carrard et G. Gaulis ; M. le commandant Sever, attaché à l'ambassade de France, M. le lieutenant Ziegler, du génie militaire français, plus les adjudants.

» A l'arrivée de l'inspecteur, la brigade porte les armes, les fanfares sonnent au drapeau. M. le colonel Ceresole passe devant les troupes.

» Le spectacle à ce moment est charmant, du haut de la colline de Beaulieu. D'un coup d'œil, on embrasse toute la place, que couvrent 4000 hommes et 600 chevaux. Le soleil brille dans le ciel bleu, faisant étinceler les armes. La tranquillité dans les rangs est parfaite, personne ne bouge, sauf l'état-major, qui passe au galop devant ces masses d'hommes immobiles. C'est très beau ! Les troupes se présentent fort bien et dans un état de propreté remarquable après les intempéries de ces derniers jours.

» L'inspection terminée, M. le colonel Ceresole se place devant le front des troupes. On sonne « aux officiers ! » Tous les commandants des unités tactiques accourent au galop et se groupent devant l'état-major de l'inspecteur.

» M. le colonel Ceresole remercie les officiers de leur zèle et de leur application pendant les manœuvres ; il les charge de porter à leurs troupes l'expression de sa satisfaction et leur souhaite un heureux retour dans leurs foyers.

» Chacun retourne ensuite à son corps et les dispositions sont prises pour le départ et le défilé.

» La première ligne s'ébranle, en colonne par files, la droite en tête, par l'avenue Davel. Viennent ensuite le bataillon de carabiniers et la cavalerie. L'artillerie quitte la place par le chemin de Beaulieu et le Pré-du-Marché.

» Pendant que ces troupes stationnent encore sur la Riponne avant de pouvoir prendre le Tunnel et la Route-Neuve et entrer dans la colonne, la tête de celle-ci débouche déjà sur la place Saint-François, où se presse une foule compacte. Le centre de la place est

maintenu libre par le service de police, dont s'acquitte avec beaucoup de soin et de calme la garde du feu.

» L'inspecteur et son état-major prennent place sur le trottoir, en face du poste de police, et le défilé commence, pour durer une demi-heure environ. L'infanterie est en colonne par sections. La cavalerie reste en colonne par file, vu la difficulté de converser en colonne sur le pavé. L'artillerie marche par sections.

» Le défilé se fait d'ailleurs dans des conditions difficiles, débutant, pour arriver sur la place, par une conversion à angle droit, le guide à gauche, pour reprendre ensuite, quelques pas plus loin, devant l'inspecteur, le guide à droite. Au sortir de la place, dont le pavé est raboteux, à la hauteur de la Poste, une nouvelle conversion, à angle droit également, est nécessaire ; le mouvement doit se faire rapidement pour dégager la piste et laisser le parcours libre aux bataillons qui suivent.

» Nonobstant ces difficultés, le défilé se fait généralement très bien, remarquablement bien même par quelques bataillons. Les alignements sont bons, le port d'armes est correct, l'allure est décidée et se maintient égale pour tous les corps.

» Il y aurait cependant quelques observations à faire : on est en colonne ouverte par sections, mais les distances ne sont pas bien observées ; dans quelques bataillons, les subdivisions se touchent presque. La troupe ne marche pas toujours au pas ; peut-être avait-elle quelque difficulté à entendre la musique, qui est rangée dans la cour de la maison Grenier, un peu trop en arrière peut-être et un peu éloignée aussi de l'inspecteur. Puis, la cloche de l'église sonne le culte de deux heures et rompt par ses tintements le rythme des fanfares.

» Une autre observation : pourquoi les troupes ne lèvent-elles pas mieux la tête et ne fixent-elles pas l'inspecteur en passant devant lui ? Dans quelques bataillons cette disposition du règlement est fort mal observée, même de la part des officiers. Même remarque pour la cavalerie, tandis que dans les batteries, au contraire, c'était un plaisir de voir tous les regards, sans exception, tournés vers l'officier inspecteur.

» Les espaces entre les unités étaient bien marqués. Rien n'est plus flatteur pour la troupe que de la voir se mouvoir librement, sans être gênée. Ceci est à la louange du service d'état-major de la brigade et des commandants des unités. Il en est résulté que le défilé s'est opéré d'une manière régulière et sans aucun arrêt, résultat difficile à obtenir avec une aussi longue colonne, serpentant à travers une ville et obligée par conséquent à des conversions nombreuses qui retardent nécessairement la marche :

» L'inspection, comme le défilé, ont donc bien réussi, malgré certaines difficultés d'exécution, que nous n'avons pu qu'indiquer, mais

qui étaient réelles et qui eussent génér même des troupes plus exercées que les nôtres. Pour être juste, il faut ajouter que les mesures d'ordre prises par les autorités municipales (sauf peut-être place Bel-Air, où on avait oublié de garder la voie libre), ainsi que la bonne volonté du public qui s'y est conformé avec beaucoup de complaisance, ont aussi largement contribué à la réussite de la journée. »

Les effectifs qui figuraient à l'inspection se chiffrent comme suit pour l'ensemble des troupes : 204 officiers, 4148 hommes, 606 chevaux de selle et de trait.

Aussitôt après le défilé, les divers corps de troupes regagnèrent leurs cantonnements de la veille, sauf l'artillerie, qui se rendit directement à Morges, pour la reddition du matériel à l'arsenal le 8 et licenciement le 9.

Le lundi 8 octobre, toutes les autres troupes furent licenciées dans leurs cantonnements, sans autre incident, et en ne laissant que très peu de malades en arrière, malgré les rudes fatigues et intempéries des dernières journées.

En quittant son commandement et ses fonctions de directeur des manœuvres, M. le colonel de Guimps a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes !

» Le colonel-brigadier, directeur supérieur des manœuvres, tient, en vous quittant, à vous donner à tous un sérieux témoignage de satisfaction.

» Il est heureux de pouvoir vous assurer que cette satisfaction est partagée par les officiers supérieurs qui ont assisté aux manœuvres, chef du Département militaire fédéral, colonel-divisionnaire, instructeur en chef de l'infanterie.

» Malgré les difficultés résultant du mauvais temps, chacun, à de très rares exceptions près, a apporté dans ce pénible service un zèle et une bonne volonté dignes des plus grands éloges.

» Officiers et soldats !

» Rentrez dans vos foyers ; votre chef vous souhaite un heureux retour. Souvenez-vous que c'est par des préparations semblables à celles de ces derniers jours qu'au moment du danger vous pourrez l'affronter avec confiance et assurer l'indépendance de notre chère patrie.

» Au nom de tous, je remercie les populations de la manière cordiale dont elles ont accueilli les troupes qu'elles avaient à loger, des bons soins et des prévenances de toute nature dont elles ont entouré les soldats mouillés et fatigués, et de la part indirecte qu'elles ont ainsi prise à la bonne marche des opérations.

» Lausanne, 7 octobre 1883.

» DE GUIMPS. »

En résumé ce cours n° 2, quoique bien moins favorisé par la température que le cours n° 1, s'est passé à la satisfaction générale et a laissé une bonne impression. Il a montré que, même dans des conditions difficiles, nos troupes prenaient leurs devoirs de paix au sérieux et qu'elles étaient en tout temps animées d'un bon esprit et disciplinées.

Il resterait sans doute à examiner si les sacrifices faits pour de telles manœuvres combinées, à propos de cours de répétition ordinaires de régiment, sont bien à la hauteur des profits qui en résultent.

Nous avons entendu émettre à ce sujet des opinions très diverses. Il paraît certain, en tout cas, que lorsqu'une pluie persistante vient entraver les manœuvres en plein champ, comme cela s'est vu en 1883 pour le cours n° 2 et en 1882 pour les cours régimentaires de la II<sup>e</sup> Division, il y aurait bien plus d'avantages à avoir la troupe casernée sur une de nos places d'armes plutôt qu'en cantonnements de campagne. Et même dans ces cantonnements, moyennant qu'ils soient convenablement choisis, on aurait des ressources d'instruction par le mauvais temps qui disparaissent avec les manœuvres de campagne obligatoires. Surtout pour l'artillerie, qui a dû consacrer 6 jours au cours n° 2 pour rester la plupart du temps sur des grandes routes, et pour la cavalerie qui n'a pu que rarement faire son service normal, il y a réellement beaucoup de temps perdu à déplorer. Les travaux de pionniers ont été impossibles et la pelle Linnemann n'a été qu'un surcroît de bagage inutile. Le service d'avant-postes n'a pu se faire qu'imparfaitement de jour et pas du tout la nuit. Les déploiements de tirailleurs ont été constamment gênés, etc.

Et quand on remarque combien de progrès nos unités de toutes armes ont encore à faire pour arriver à une exécution parfaitement correcte et prompte des formes réglementaires, même les plus simples, on se demande si en les saturant de manœuvres de campagne, on ne sacrifie pas un peu trop le principal à l'accessoire. Des troupes qui savent bien leur école de bataillon, d'escadron, de batterie, de régiment et la marche avec service de sûreté réglementaire, arriveront aisément, en deux ou trois jours de pratique, à un bon service de campagne. Mais si cette première et indispensable école laisse encore trop à désirer, comme c'est malheureusement le cas pour bon nombre de nos unités, ce n'est pas la grande manœuvre de campagne qui les mettra au niveau de leur tâche. Au contraire, elle les habituera à l'approximatif, à la fantaisie et au relâchement pour lesquels elles n'ont déjà que trop de penchant.

---